

Publié le 18 mars 2015

Ports de plaisance : quand l'événementiel soutient le développement local

Gérés par des Epl, certains ports de plaisance s'ouvrent à des événements populaires. Etapes de régates et autres manifestations nautiques drainent des dizaines, voire des centaines, de milliers de personnes sources de retombées économiques non négligeables pour les territoires.



Les Epl gestionnaires de ports de plaisance ne se contentent pas de comptabiliser les anneaux et les bateaux et d'en tirer profit. Elles valorisent aussi les infrastructures portuaires en soutenant l'organisation d'événements via des partenariats avec des associations locales. L'objectif est clair : participer à la dynamisation et au développement économique des territoires.

A Antibes, la [Sem de gestion du Port Vauban](#) accueillera en juin la 20^e édition des « Voiles d'Antibes » en partenariat avec l'association Les Voiles d'Antibes. Plus de 15 000 personnes y sont attendues pendant cinq jours avec d'importantes retombées économiques. La recette estimée en restauration devrait, par exemple, dépasser les 390 000 euros, selon les chiffres des précédentes éditions.

Au Cap d'Agde, la [Sodeal](#) est également en première ligne dans la préparation du Salon nautique d'automne, en partenariat avec l'Association des Professionnels du Nautisme (APN). Près de 60 000 visiteurs et 500 bateaux sont attendus cette année du 28 octobre au 1^{er} novembre dans le port de plaisance.

Autre exemple à Lorient, où la [Sellor](#) attend l'arrivée en juin prochain des participants à la course

autour du monde Volvo Ocean Race. Là encore les conséquences en termes financiers et d'image sont importantes, avec 22,7 millions d'euros qui pourraient être injectés dans l'économie locale par le public et les participants à la course.

Un marché porteur

Avec près de 400 ports, plus de 160 000 anneaux, et environ 4 millions de plaisanciers dans l'hexagone, le secteur nautique représente, il est vrai, un important moteur de développement pour les territoires qui disposent de ports de plaisance. Selon la Fédération française des ports de plaisance (FFPP), les dépenses d'escale des plaisanciers français au niveau national représentent chaque année environ 200 millions d'euros. Leurs séjours sont en moyenne de 1,5 à 2 nuits, avec des dépenses de l'ordre de 150 euros par nuit et par bateau. Les dépenses des plaisanciers étrangers sont estimées, quant à elles, à 60 millions d'euros par an. Les Epl ne voudraient pas passer à côté de cette manne.

Patrick Cros – Naja

Par Carine LE GUEVEL